

Contrat Légumes 2021 / 2022



La signature du présent contrat implique l'adhésion annuelle de l'ensemble des parties à l'AMAP l'Aube des Légumes et le respect de leurs engagements. Le présent contrat est signé entre :

AMAPien		Producteur		Représentants AMAP
NOM Prénom		Ferme du Bonnet Rouge 18 Grande Rue 10 290 VILLADIN SIRET	Rouge	Carole DEMAIRE 06 23 28 26 20 Adeline LACHAMBRE
Téléphone				06 87 64 59 49
Objet : approvisionnement en légumes pa	r le producteur à l'AMAPien si	gnataire.		
Durée : du mercredi 29 septembre 2021 a Pas de distribution le mercredi 29 décemb Prix et formule choisie. Les prix s'entende	ore 2021.	22 (51 semaines).		
	Prix moyen du panier	Nombre de panie	rs	Total annuel (€)
Un panier par semaine		51		
☐ Demi-panier	18€	51/2		
Panier semaine paire	15 €	25		
Panier semaine impaire		26		
Le principe de solidarité engage l'AMAPie semestrielles sont possibles sur accord du Modalités de paiement	producteur.		cilités de	paiement trimestrielles ou
Chèque à l'ordre de la ferme du Bonne	t Rouge Espèce	S		
 Engagements Les signataires respectent les engagement Le producteur livre et aide à la dist nécessaire par des produits élaborés déquivalente. Le contenu des paniers varie au fil des 	ribution des produits bio, de sa ferme (farines, huile,)	e qualité, frais, de ou exceptionnellen	saison,	de sa ferme, complétés si
Etabli en trois exemplaires, à Troyes, le	/ / 2021			
AMAPien	Producteur	Repr	Représentant de l'AMAP	